



CREATION D'UNE VOIE BUS AU NIVEAU DE L'ECHANGEUR SACRE-COEUR – RN7 – COMMUNE DU PORT

Dans le cadre de la poursuite de sa politique d'aménagement en faveur des transports en commun, la Région a réalisé une voie bus au niveau de l'échangeur Sacré-Coeur, située sur la commune du Port (RN7) qui permet d'accéder au giratoire dénivelé.



Source : Région

Pour pallier aux difficultés de congestion recensées au niveau de l'échangeur Sacré-Coeur aux heures de pointe, la Région, dans un objectif d'amélioration du service de transports en commun offert aux usagers, a réalisé une voie réservée pour les bus afin de leur permettre d'accéder au giratoire sans encombrement et par conséquent, d'optimiser et de rendre plus attractifs leurs temps de parcours.

Concrètement, cette voie réservée, d'une longueur de 57 mètres pour 3,5 mètres de large, est créée en insertion sur le giratoire du Sacré-Coeur et permet d'accueillir aussi bien les lignes du réseau urbain KarOuest (55 passages / jour – lignes 1, 4 et 8) que celles du réseau interurbain Car Jaune (63 passages / jour – lignes Ouest Express, Ouest 2 et Z'ouest).



LE TRANSPORT PUBLIC RÉUNIONNAIS



Aménagement réalisé

Source : Région

Coût de l'opération : 52 K€
Ce projet fait l'objet d'un cofinancement :
EUROPE – REGION REUNION